

« **Le temps, un espace à vivre en établissements et services pour personnes âgées** » : tel est thème qui a réuni, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin derniers, au parc Micropolis de Besançon, les adhérents de la FNADEPA (Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées).

Tout au long de ce XXII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération, philosophes, psychologues, experts et professionnels du secteur ont conjugué leurs approches pour répondre à cette question cruciale dans une France vieillissante : comment faire du temps de la vieillesse un véritable temps de vie, et non pas un temps perdu à attendre la mort ?

Au-delà des enjeux philosophiques de cette question, les participants ont exploré des pistes concrètes d'action, tant au niveau de la pratique quotidienne au sein des établissements qu'au niveau des politiques nationales en faveur des personnes âgées.

« *La FNADEPA ne pouvait choisir meilleure ville que Besançon pour son congrès sur le temps* », a déclaré en introduction Paulette Guinchard, adjointe au maire de Besançon, députée du Doubs et ancienne secrétaire d'Etat aux Personnes âgées (2001-2002). Souvent qualifiée de « *ville du temps* », Besançon est en effet l'héritière d'une longue tradition horlogère. Autre coïncidence heureuse : la Franche Comté a toujours été une terre d'utopie sociale, aussi bien vis-à-vis des exclus que des personnes âgées.

« *C'est la terre de Proudhon, de Fourier et de Considérant* », a renchéri Claude Jeannerot, président du conseil général du Doubs, une tradition que le département perpétue, aujourd'hui encore, en plaçant la solidarité avec les personnes âgées au cœur de son action.

Reste maintenant à porter cette ambition à l'échelle nationale, a repris Claudy Jarry : « *Que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités, comme nous le faisons, pour offrir un accompagnement digne aux personnes âgées !* », a lancé le président de la FNADEPA en ouverture du Congrès.

**Temps de vie : les termes du débat selon Hervé Barreau<sup>1</sup>, philosophe, membre de l'Académie internationale de philosophie des sciences.**

« *Quelle merveilleuse invention que le temps !* ». Au croisement du monde physique et de l'univers mental, cette notion prend de multiples formes. C'est d'abord le « *temps solaire vrai* », c'est-à-dire l'heure que nous donne le soleil. Mais c'est aussi le « *temps atomique* » (celui des minutes et des secondes) ou encore le « *temps universel* » (celui des fuseaux horaires). A côté de ces mesures objectives, l'être humain vit son propre temps, en fonction de ses « *rythmes biologiques* » et de son « *horloge interne* ». La perception du temps est donc hautement subjective. Mieux, elle change à chaque âge de la vie : plus nous vieillissons, plus il nous semble que le temps passe vite, ce qui s'explique par la baisse de notre activité physiologique. Ainsi, que l'on soit jeune ou plus âgé, c'est toujours dans le présent que se forme notre vision du temps.

**Temps de vieux, vieillesse et appréhension subjective du temps, par le psychologue hospitalier Majid Safouan, président de l'ACPV<sup>2</sup>.**

Comment les personnes âgées appréhendent-elles subjectivement le temps ? La psychanalyse repère plusieurs types d'attitudes. Ce sont tout d'abord des comportements de négation relevant du syndrome de Cottard, illustrés par ce résident qui déambule dans les couloirs en répétant continuellement : « il n'y a plus personne, c'est horrible ». Telle autre patiente

extériorise le temps : « Je n'étais pas faite pour vieillir », affirme-t-elle. Telle autre encore se plaint de n'être pas grand-mère, comme si cette filiation pouvait lui prouver que la mort n'arrête pas tout. C'est enfin l'exemple de cet homme de 81 ans qui s'oppose au baptême de son petit-fils, car il s'est toujours considéré comme le gardien de la tradition familiale de laïcité. Tous ces exemples le démontrent : le psychisme ne s'arrête pas de travailler quand vient le grand âge, au contraire. Le retour des traumatismes de l'enfance est à cet égard exemplaire : « *Ce n'est pas que la personne âgée retombe en enfance, c'est qu'elle retombe sur son enfance* ».

**Temps d'accompagnement, par Yves Clercq, psychologue des âges de la vie et formateur à l'Institut de formation de Meslay.**

« *Nous n'avons jamais le temps !* » : telle est la plainte récurrente des personnels d'établissements pour personnes âgées. Mais du temps pour quoi faire ?

**FNADEPA 2007 : perspectives et stratégie, par Claudy Jarry, président de la FNADEPA.**

Fidèle à son crédo, « *la FNADEPA s'engage aux côtés des directeurs dans la politique vieillesse* ». C'était vrai en 2006, comme en témoigne le rapport d'activité présenté par Claudy Jarry. Cela le sera davantage encore en 2007 ! La Fédération s'est d'ores et déjà fixé deux grandes ambitions pour cette année : mener à bien le transfert du siège à Paris en 2008, et être toujours plus proche des adhérents sur le terrain, en multipliant les échanges et en offrant des conseils juridiques toujours plus précis. La FNADEPA continuera aussi de s'impliquer dans les politiques vieillesse, en portant haut huit revendications prioritaires des directeurs d'établissements :

1. Un ratio d'encadrement moyen à 0,8.
2. La création de 10.000 nouvelles places en EHPAD par an au lieu des 5.000 prévues.
3. Le soutien au domicile.
4. Davantage d'aides pour les logements foyers et les USLD.
5. La maîtrise du reste à charge pour la personne âgée.
6. L'octroi de l'APL à chaque résident des maisons de retraite, y compris les couples.
7. Une sécurité moins complexe et coûteuse.
8. Des financements pérennes et ambitieux.

« *C'est à ce prix que la société française pourra offrir une fin de vie digne à ses anciens.* »

Pour accompagner les résidents bien sûr. Car ceux-ci ont besoin d'aide. Il faut les assister dans le deuil de leur vie passée et la préparation de leur départ. Surtout, il faut admettre que leur rythme est différent du nôtre : les résidents passent de longs moments à attendre et, soudain, quand les personnels arrivent, ils doivent se plier à un rythme rapide. Ce hiatus entre deux tempos, celui des résidents et celui des soignants, est au cœur du problème : c'est lui qui explique l'insatisfaction des personnels, toujours ballottés entre la rapidité exigée par les tutelles financières et la lenteur que réclament les personnes âgées. Pourquoi ne pas prendre le temps d'écouter les résidents, quitte à reporter certaines tâches lorsque c'est possible ?

**Temps social, par Bernard Hervy<sup>3</sup>, chargé de mission formation à l'AP-HP, Président du Groupement des animateurs en gérontologie.**

Le temps est un excellent « *analyste* » de la vie en institution. Il révèle en effet la diversité des visions de chacun : pour les personnels, le temps est « *compté et payé* », tandis que les résidents ont « *tout leur temps* ». Ces temps ne sont pas ceux de la famille, liés au temps social, ni ceux des managers. En bref, il n'y a pas de « *concordance des temps* ». Dans ce contexte, il faut se garder de vouloir à tout prix occuper le temps des personnes âgées : ce serait nier leur liberté. Pour autant, l'institution doit s'efforcer d'inscrire les résidents dans le temps social : « *laisser des horloges en retard, c'est couper les résidents de la société* » ; de même, « *fêter Noël deux jours avant le 25 décembre, c'est priver l'événement de toute signification sociale* ». La régularité des activités n'est pas moins essentielle : c'est elle qui va souder le groupe social en procurant un sentiment de permanence et de sécurité.

**Temps de mort, la mort à vivre, par Benoît Fromage, chercheur en psycho-gérontologie et maître de conférence à l'université d'Angers.**

A 92 ans, Célestine est « *l'archétype de la personne âgée alerte et dynamique* ». Pourtant, après une mauvaise chute, son entrée en maison est envisagée. « *Plutôt crever !* », rétorque Célestine. Et la vieille dame meurt dans son lit... Cet exemple est révélateur d'un déni : en refusant à tout prix l'institutionnalisation, c'est la mort que Célestine voulait nier. Résultat : celle-ci l'a emportée encore plus brutalement. Ce constat vaut pour toute la vie en établissement : « *Moins on anticipe la mort, plus elle frappe durement le résident et l'institution* ». D'où l'importance du travail de deuil. Lorsqu'elle entre en maison de retraite, la personne âgée doit faire le deuil de sa « *vie d'avant* ». Il ne faut pas précipiter ce travail en privant le résident du temps de prendre ses distances. Surtout, il ne faut pas nier le caractère inéluctable de la mort car « *plus on gomme cette fin, plus l'angoisse augmente* ».

**Temps du sens, par Jean-Yves Ruaux<sup>4</sup>, sociologue et écrivain, rédacteur en chef de « Seniorscopie ».**

« *L'essentiel n'est pas le temps qui passe, mais le sens que nous donnons à cet écoulement* ». Comme la feuille de charmillie de Jules Lequier, nous pouvons décider de donner un sens au temps de la chute, même si nous savons que la fin est inéluctable. C'est en partie ce qu'a fait le magazine « Notre Temps » pour les retraités, en donnant un sens à cette période de la vie. Un des éléments qui permettent de donner du sens au temps est le travail, comme le démontrent les œuvres de Zola et de Signol. Donner du sens au temps, c'est aussi accepter les blessures de la vie. L'actrice Charlotte Rampling en est l'illustration : le poids des années la pare d'une beauté plus profonde que la jeunesse sans histoire. Les magazines féminins eux-mêmes l'admettent, et conseillent désormais à leurs lectrices d'accepter leurs rides. A l'image de Sherlock Holmes, nous devons donner un sens aux événements en perçant l'énigme de leur apparent désordre. La vie est en effet constituée de signes qu'il nous faut ordonner, comme l'a fait Marcel Proust.

**Les enjeux de la politique vieillesse  
Table ronde animée par Claudy Jarry, Président de la FNADEPA.**

**Où en est la politique vieillesse aujourd'hui ? Quelles avancées au cours des dernières années ? C'est autour de ces questions que la FNADEPA a réuni, en clôture de son XXII<sup>e</sup> Congrès, un plateau de cinq experts du secteur.**

**Prospective et action**

« *2,1 millions de Français atteints de la maladie d'Alzheimer à l'horizon 2040* » : tel est le chiffre rappelé en introduction par Claudy Jarry. Face à une telle projection, « *faut-il dès aujourd'hui s'alarmer* » ?

« *Ce serait prématuré* », répond Paulette Guinchard, député du Doubs et ancienne secrétaire d'Etat aux Personnes âgées (2001-2002), car « *demain, la médecine aura peut-être éradiqué ce fléau* ». Un point de vue partagé par Hélène Gisserot, Procureur général honoraire près la Cour des comptes et auteur d'un rapport sur le financement de la dépendance : « *Il est fort difficile d'anticiper en la matière* », précise-t-elle, « *surtout parce qu'il s'agit de ressources publiques* ».

« *Ce n'est pas parce que les prévisions sont incertaines qu'il ne faut rien faire* », tempère Didier

Sapy, Directeur de la FNAQPA. Compte tenu des tendances actuelles, il est clair que les établissements vont devoir se spécialiser dans les détériorations intellectuelles, poursuit Jean-François Bauduret, Directeur adjoint de la CNSA. Conséquence : il faudra repenser les cotations. Sans aller jusqu'à la suppression pure et simple de la grille AGIR, on devrait assister, selon Jean-François Bauduret, à une « *GEVAisation du dispositif* ».

Il reste que « *les choix d'aujourd'hui engagent pour plus de quarante ans* », conclut Claudy Jarry : un établissement conçu en 2007 ne sera achevé qu'en 2012, et son amortissement économique n'interviendra pas avant 2052... D'où la nécessité de bien peser les décisions actuelles.

**L'emploi : besoins quantitatifs et attractivité**

L'Etat considère que les établissements et services pour personnes âgées ont besoin de 40.000 emplois par an, rappelle Claudy Jarry. Selon la FNADEPA, le secteur a besoin d'au moins 200.000 emplois pour atteindre un ratio d'encadrement de 0,8. Au-delà de ces aspects quantitatifs, une action s'impose

également pour améliorer l'attractivité des métiers. « *Les deux sont liés* », estime David Causse, Directeur général adjoint de la FHP, car « *un bon ratio d'encadrement rendra la profession plus attractive* ».

#### **L'APA : réformer la tarification**

Principale promotrice de l'APA en 2001, Paulette Guinchard admet aujourd'hui les limites de ce dispositif : « *Peut-être n'aurions-nous pas dû lier la question des personnes âgées dépendantes à celle du handicap* ». La France a en effet été privée d'un débat politique de fond sur la fin de vie : « *Comment permettre aux personnes âgées de vivre leurs dernières années dignement ?* » Sur un plan plus technique, tous les intervenants s'accordent à considérer qu'une réforme de la tarification de l'APA s'impose aujourd'hui.

#### **La CNSA : un nouvel acteur incontournable**

Opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la CNSA (Caisse nationale de solidarité autonomie) regroupe l'ensemble des acteurs intéressés par la dépendance. Cet organisme a en fait « *deux missions* », précise son Directeur adjoint Jean-François Bauduret. La CNSA est tout d'abord « *une caisse* » chargée de répartir les moyens financiers en faveur des personnes dépendantes. A ce titre, elle apporte notamment une aide aux départements pour le financement de l'APA. Mais la CNSA est aussi et surtout « *une agence* » qui assure un appui technique. Cinq programmes sont menés dans ce cadre. Ils concernent la prévention, l'aide à l'accompagnement des aidants, la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile non médicalisés, la promotion professionnelle des personnels en EHPAD et enfin la modernisation des établissements. En outre, il faut noter que la CNSA participe au financement de l'évaluation de la qualité.

#### **Les PRIAC, des outils régionaux**

Suivis par la CNSA, les PRIAC sont des Programmes interdépartementaux d'accompagnement de la perte d'autonomie. Destinés à permettre une allocation équitable des budgets sur tout le territoire d'une région, ces outils présentent un avantage non négligeable selon Jean-François Bauduret : « *Ils permettent de faire pression sur les autorités qui fixent l'ONDAM en faisant remonter les priorités* ».

#### **Le Plan solidarité grand âge 2007-2012**

Le dernier outil de la politique vieillesse est le Plan solidarité grand âge. Claudy Jarry rappelle que ce plan prévoit de passer, en cinq ans (2007-2012), d'un ratio d'encadrement de 0,57 à un ratio d'encadrement de 0,65. A noter que ce ratio concerne l'ensemble des personnels. Autre mesure phare de ce plan : la création de 5.000 places supplémentaires par an en EHPAD. Quels frais financiers seraient pris en charge par l'assurance-maladie ? « *Difficile de le dire tant que les décrets ne sont pas sortis* », répond Jean-François Bauduret. Didier Sapy, pour sa part, indique qu'il ne faut « *pas s'attendre à des miracles* ».

#### **Vers un cinquième risque de la Sécurité sociale ?**

Faut-il aller vers la création d'un cinquième risque de la Sécurité sociale ? C'est en tout cas l'une des pistes avancées par le rapport Gisserot sur « *Les perspectives financières de la dépendance des personnes âgées à l'horizon 2025* ». Cette option, précise Hélène Gisserot, consisterait dans la mise en place d'une « *prestation universelle avec un ticket modérateur unique* ». Il en résulterait « *une augmentation de la dépense publique de l'ordre de 5,2 % par an* ». S'agissant du financement de cette dépense, le rapport explore plusieurs pistes allant du redéploiement de ressources existantes à la création de nouvelles recettes via la CSG. L'option jugée la plus intéressante est celle de l'assurance privée, laquelle pourrait couvrir une partie du financement de ce cinquième risque. A partir de là, le rapport estime que la gestion de cette nouvelle branche pourrait revenir à la CNSA. Une question reste néanmoins posée : celle du partage des financements entre l'Etat et les départements.

#### **Conclusion: les Français et les maisons de retraite**

Si l'on en croit un sondage TNS-SOFRES du 14 mai 2007, près de 50 % des Français ont une mauvaise image des maisons de retraite, contre 38 % en 2005. Face à ce constat, Claudy Jarry invite les directeurs d'établissements à relever la tête : « *C'est à nous de convaincre les Français de la qualité de nos institutions* », conclut-il. « *Prouvons que nous sommes des professionnels responsables, et demandons aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités.* »

<sup>1</sup> Auteur de « *Le temps* », PUF, 2005.

<sup>2</sup> Association Cliniques Psychanalytiques du Vieillessement.

<sup>3</sup> Auteur du rapport « *Propositions pour le développement de la vie sociale des personnes âgées* », ENSP, 2003.

<sup>4</sup> Auteur de « *2030 : le papy-crash ?* », Alvik, 2005.